



Richesses et revenus agricoles dans les DROM

Avril 2022 Note Observatoire EAOM n°2022 03

Alors que les départements ultramarins se caractérisent par des niveaux de chômage élevés, le secteur agricole reste un levier important, à la fois créateur de richesse et d'emplois, révélateur de terroirs attractifs, et garant de l'approvisionnement local des marchés en produits frais. Face à ces nombreux enjeux, cette note rend compte de la situation économique des agricultures ultramarines et de leurs évolutions de 2010 à 2020. Cette analyse se fonde sur les données publiées et mises à jour chaque année par le service statistique du MAA, qui permettent de calculer la richesse agricole créée par département, ainsi que les revenus disponibles pour les agriculteurs.

Note : Sauf si précisé autrement, les montants donnés correspondent à une moyenne 2015-2020. L'ensemble des données utilisées proviennent d'Agreste (SSP). Les détails méthodologiques sont donnés en annexe [5.1](#).

Une liste des abréviations est proposée en fin de note.

1 De la production brute à une première approche du revenu : des répartitions qui varient fortement entre les DROM

Dans les Outre-mer, la **richesse agricole nette* (hors subventions) produite par le secteur agricole est d'environ 540 M€ par an, pour un produit brut agricole de 970 M€**. Les DROM participent ainsi à la richesse agricole créée nationale à hauteur de 3 %, pour une SAU qui représente seulement 0,6 % de la SAU nationale.

Si l'on considère uniquement la production brute*, la Réunion assure 38 % de la production agricole ultramarine, soit 365 M€, contre 18 % pour la Guyane, 17 % pour la Guadeloupe, 16 % pour la Martinique et 11 % pour Mayotte (soit respectivement 177, 167, 157 et 102 M€).

Cependant, du fait des écarts de consommations intermédiaires* (cf. Annexe [5.2](#)), la répartition de la richesse agricole créée ultramarine se trouve modifiée. Ainsi, si la Réunion participe à cette richesse nette de façon proportionnelle à sa production brute, soit à hauteur de 34%, la Guyane et Mayotte représentent respectivement 28 et 17 % de cette richesse créée (soit 152 et 96 M€), grâce à leurs niveaux très bas de consommations intermédiaires, contre seulement 10 % environ pour la Guadeloupe et 11 % pour la Martinique (avec respectivement 56 M€ et 59 M€).

Le poids des soutiens, en faveur des Antilles et de la Réunion, a pour conséquence de rééquilibrer la répartition des revenus entre les DROM, de sorte que les Antilles obtiennent 36% des revenus avant distribution, ou VANCF*, soit 120 millions d'euros pour la Guadeloupe et 174 pour la Martinique, contre 19 % pour la Guyane (159 M€) et 12% pour Mayotte (99 M€). La Réunion, quant à elle,

représente 33% des revenus ultramarins avant distribution (268 M€). La distribution de la VANCF entre les différents facteurs de production affecte davantage les Antilles par rapport aux autres territoires du fait de charges sociales supérieures (nombre plus élevé de salariés par exploitation), et de charges locatives. Ainsi, le revenu des agriculteurs guadeloupéens s'élève à 52 millions d'euros (soit 9 % des revenus des agriculteurs ultramarins), contre 70 millions d'euros pour la Martinique, 97 millions pour Mayotte, 146 millions pour la Guyane et 206 millions pour la Réunion.

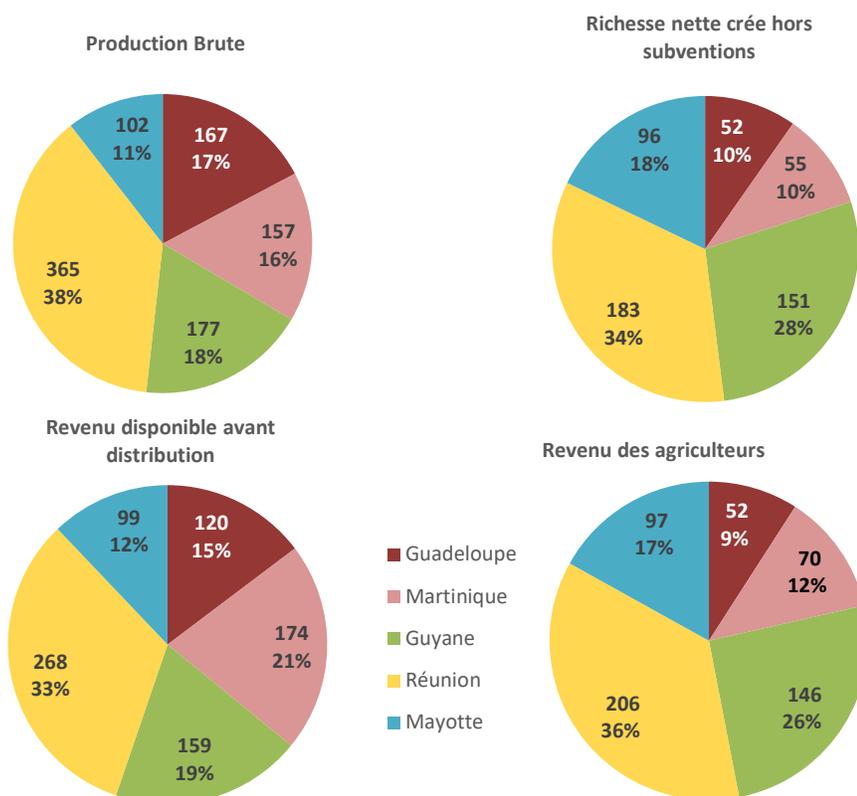


Figure 1 : De la production brute au revenu : des répartitions qui varient entre les DROM (Moyenne 2015-2020, en millions d'euros)

(Source : Agreste, Comptes de l'agriculture / Réalisation : auteur)

2 Des départements caractérisés par une forte productivité surfacique, mais une productivité moindre du travail

La richesse produite par unité de surface, ou productivité surfacique, dépend à la fois des caractéristiques internes de la parcelle, des choix techniques de l'agriculteur et des filières de production. Dans les territoires insulaires densément peuplés que sont les DROM (hormis la Guyane) les systèmes agricoles requérant des niveaux élevés de consommation d'intrants et/ou de travail réalisé sont privilégiés, permettant d'atteindre généralement de bons niveaux de productivité surfacique. Le degré d'intensité surfacique en intrants varie cependant selon les territoires, **les Antilles et la Réunion se caractérisant par des niveaux importants de consommations intermédiaires* par unité de surface** (entre 2 150 et 3 700 euros/ha de SAU*, contre 1 600 en métropole), alors que **Mayotte et la Guyane connaissent des niveaux moyens beaucoup plus faibles** (respectivement de 280 et 750 euros/ha). Pour Mayotte, le faible niveau d'intrants est compensé par une intensification

particulièrement forte des surfaces en travail (0,67 travailleur/ha, contre 0,024 en métropole, 0,22 en Guyane, 0,23 à la Réunion, 0,17 pour la Martinique et 0,11 pour la Guadeloupe).

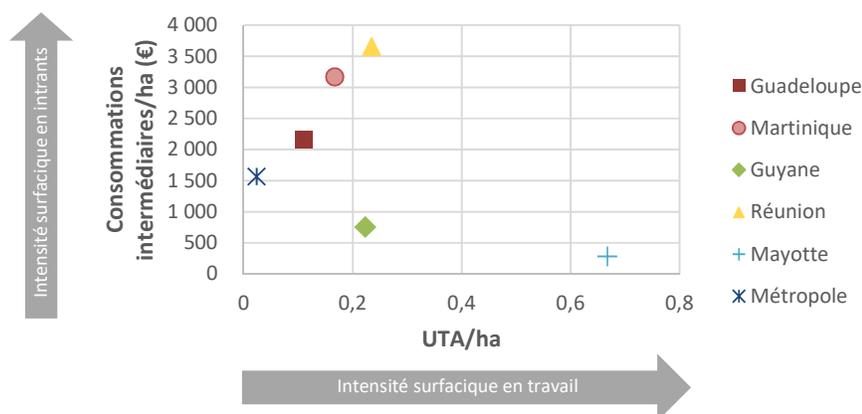


Figure 2 : Répartition des DROM en fonction de leur niveau d'intensification en travail et en intrants (Moyenne sur 2015-2020)

(Source : Agreste - Comptes de l'Agriculture / Réalisation : auteur)

Ainsi, la richesse créée par hectare est **en moyenne de 2 950 euros dans les DROM**, contre 600 euros pour la métropole. Ces valeurs varient cependant de façon importante selon les départements, les Antilles créant une richesse par hectare plus proche de celle de la métropole, alors que cette valeur est supérieure à 3 800 euros dans les trois autres départements.

Un travailleur agricole à temps plein dégage en moyenne une richesse de 12 600 euros par an dans les Outre-mer, contre 25 200 en métropole. Ceci est bien-sûr à mettre en regard des surfaces par travailleur, en moyenne de 42 hectares pour la métropole contre 4 hectares dans les DROM. Cette moyenne cache par ailleurs de fortes disparités entre les territoires : **la richesse créée par travailleur varie entre 7 200 et 20 900 euros par an selon le DROM concerné.**

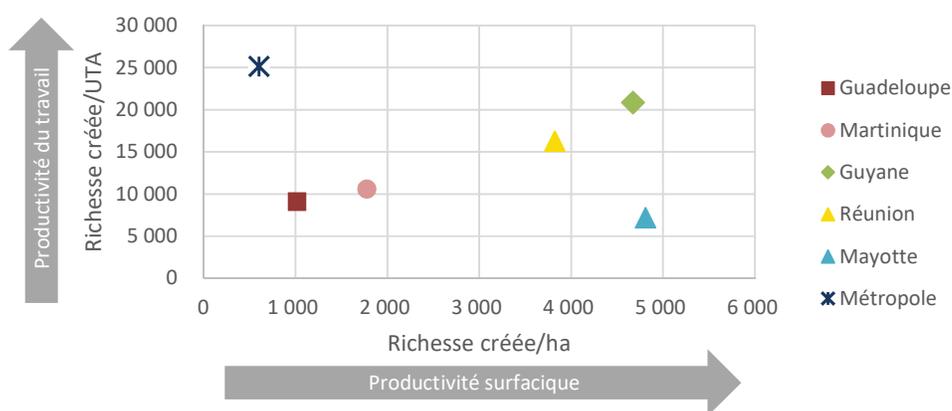


Figure 3 : Comparaison des niveaux de productivité entre les DROM et la métropole (Moyenne 2015-2020)

(Source : Agreste - Comptes de l'Agriculture / Réalisation : auteur)

Une fois les subventions intégrées et le revenu distribué aux différents facteurs de production, les agriculteurs ultramarins (chefs d'exploitation et co-exploitants) arrivent à dégager en moyenne un revenu de 16 080 euros par an, contre 32 150 euros pour la métropole (revenu/UTANS*). Il existe cependant là encore des disparités importantes entre les territoires : les agriculteurs de Martinique, la Réunion et la Guyane bénéficient de revenus proches avoisinant les 24 000 euros/UTANS par an, alors que les revenus des producteurs guadeloupéens sont de seulement 12 860 euros/UTANS, et ceux des agriculteurs mahorais de 7 500 euros.

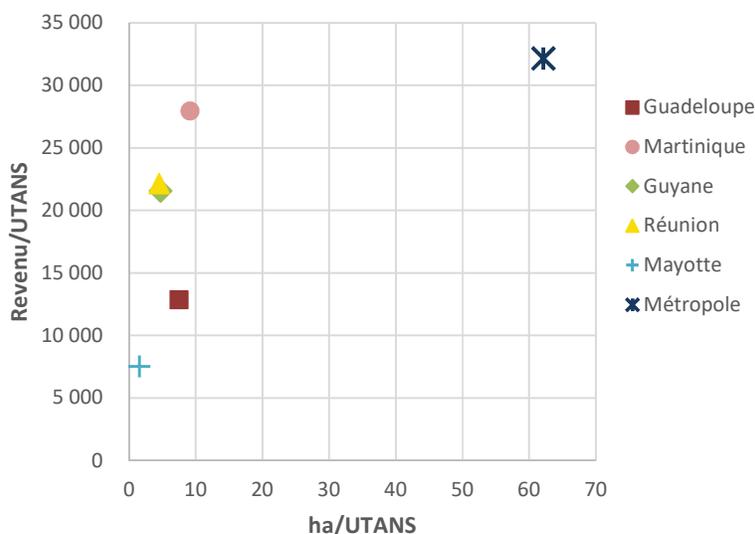


Figure 4 : Revenu avant impôt des agriculteurs, en regard des surfaces exploitées (moyennes 2015-2020)
 (Source : Agreste - Comptes de l'Agriculture / Réalisation : auteur)

3 Des dynamiques de création de richesses contrastées selon les territoires

La richesse agricole créée dans les départements d'Outre-mer connaît une évolution relativement stable depuis 2010, avec cependant des tendances opposées entre les Antilles, marquées par une tendance à la baisse (particulièrement en Guadeloupe), et les autres territoires (Guyane, Mayotte et Réunion), dont la production et la valeur ajoutée augmentent.

La diminution nette de la richesse agricole créée depuis 2010 dans les Antilles s'explique à la fois par une diminution de la SAU* et de la productivité surfacique*. Entre 2010 et 2020, la surface agricole a en effet diminué de 16% dans les deux départements, **ce qui représente en tout une perte de plus de 15 000 hectares**. Sur la même période, la productivité surfacique* diminue en tendance de 1% par an en Guadeloupe et reste stable en Martinique, alors que le système agricole s'intensifie en intrants (notamment en engrais et produits phytosanitaires), avec une consommation intermédiaire par hectare qui augmente en tendance et en valeur de 1% par an en Guadeloupe et 3% par an en Martinique. La déprise agricole a principalement touché les produits maraîchers, les fruits (hormis la banane) et la viande de bétail (bovin, porcin, ovin/caprin). **Entre 2010 et 2020, le nombre de**

travailleurs agricoles antillais a chuté de 27% en Guadeloupe et 41% en Martinique, ce qui représente une perte de près de 5 300 emplois à temps plein.

La croissance de la richesse agricole nette créée guyanaise s'explique par une augmentation de la SAU (+ 34% entre 2010 et 2020) qui s'est directement répercutée sur sa production brute (+ 43% sur la même période), en particulier dans le secteur des fruits, légumes et tubercules. La productivité surfacique a légèrement augmenté, avec une croissance de 7% entre 2010 et 2020. Cette augmentation de la production et de la richesse nette créée s'est traduite également par une légère augmentation du nombre de travailleurs, l'équivalent de 522 emplois en plein temps ayant été créés sur cette période (soit une augmentation de 7,6%).

La Réunion enregistre également une hausse de sa production brute (+10% entre 2010 et 2020), portée par la croissance des produits avicoles et maraîchers, sans évolution tendancielle continue de ses consommations intermédiaires. Ainsi la richesse agricole nette hors subvention a augmenté de 18% sur la période 2010-2020, atteignant près de 195 millions d'euros en 2020.

Enfin, la production mahoraise se caractérise par une forte hausse de sa production en valeur entre 2010 et 2020, portée principalement par les productions de fruits, légumes et tubercules. Sur la même période, les consommations intermédiaires ont augmenté (+155% entre 2010 et 2020, notamment les engrais et aliments pour animaux) mais ce pourcentage élevé est à mettre en regard des niveaux extrêmement bas voire nuls de consommation du département en 2010, et le niveau actuel de consommation d'intrants reste largement en-deçà des autres DROM. De fait, sur cette période sa richesse agricole nette a augmenté de 67%.

* * *

L'analyse de la richesse et des revenus agricoles ultramarins permet d'identifier quelques éléments clés:

- Les territoires ultramarins se caractérisent tous par une intensité surfacique en travail et en intrants élevée. Cette intensivité se caractérise cependant différemment selon les départements, les Antilles et la Réunion ayant des niveaux de consommations intermédiaires par hectare bien plus élevés que la Guyane et que Mayotte.
- La dynamique des économies agricoles d'outre-mer est également hétérogène : les Antilles affichent une tendance à la baisse, à la fois en termes de surface agricole, de revenu, et de nombre de travailleurs. Au contraire, la Guyane connaît ces dernières années une croissance de sa production et de ses revenus agricoles, grâce à une expansion de la SAU, ainsi qu'à une légère croissance de la productivité surfacique. La Réunion et Mayotte, enfin, se distinguent par une tendance en hausse de leurs revenus qui s'explique plutôt par une amélioration de leurs performances (productivité surfacique et productivité du travail), dans un contexte de stabilité des surfaces agricoles et du nombre d'emplois.

4 Liste des abréviations

CI : Consommations Intermédiaires

DROM : Département-Région d’Outre-Mer

MAA : Ministère de l’agriculture et de l’alimentation

PB : Produit Brut

Productivité surfacique : richesse nette créée par unité de surface

Productivité du travail : richesse nette créée par unité de travail

Revenu agricole = VANCF – charges salariales – remboursements d’intérêts – charges locatives et taxes foncières

Richesse agricole nette créée = PB hors subventions – CI – dépréciation du capital = VAN – subventions sur les produits

S : Surface

SAU : Surface Agricole Utile

SSP : Service de la Statistique et de la Prospective (ministère de l’agriculture)

UTA : Unité de Travail Agricole (en équivalent temps plein)

UTANS : Unité de Travail Agricole Non Salariée

UTAS : Unité de Travail Agricole Salariée

UTAT : Unités de Travail Agricole Totales

VAB : Valeur Ajoutée Brute = PB au prix de base (ie incluant les subventions aux produits) – CI

VANCF : Valeur ajoutée brute au coût des facteurs = revenu avant distribution = VAN + subventions d’exploitation – taxes et impôts sur le bénéfice

VAN : Valeur Ajoutée Nette = VAB – Dépréciation du capital + subventions sur les produits

5 Annexes

5.1 **Méthodologie : de la production au revenu**

La valeur ajoutée agricole désigne la richesse créée par la force du travail des producteurs, à partir des ressources naturelles à disposition. Pour calculer ce montant, il faut donc déduire de la valeur de la production brute le coût des consommations intermédiaires (semences, engrais, produits phytosanitaires, etc.). Ramenée à l'unité de travail ou de surface, la valeur ajoutée permet de mesurer avec pertinence la productivité moyenne d'un travailleur ou d'une terre.

Dans les comptes de l'agriculture, selon la méthodologie de base adoptée par l'INSEE, la valeur ajoutée inclut les subventions aux productions. Le POSEI n'ayant pas subi le même découplage des aides qu'en métropole, il est difficile de comparer avec pertinence cette valeur ajoutée entre DROM et métropole, et il a donc été choisi ici de distinguer la richesse nette créée, qui se calcule hors subvention, de la valeur ajoutée nette, qui inclut les subventions sur les produits, et qui a donc une valeur proche, dans cette note, de la VANCF, ou revenu avant distribution.

Contrairement à la valeur ajoutée, le revenu ne vise pas à analyser la performance de l'agriculture de ces territoires, mais à connaître le montant total obtenu par le secteur (puisqu'il intègre les subventions et retire les taxes), ainsi que sa distribution entre les différents facteurs de production que sont la terre, le travail et le capital, payés à travers respectivement les charges locatives, les rémunérations des salariés, ainsi que les intérêts du capital. La déduction de ces dernières charges permet d'obtenir le revenu net avant imposition des agriculteurs (ce montant permet de mieux comprendre certains aspects de la dynamique agricole des territoires (évolution du nombre et de la taille des exploitations, investissements, résilience, etc.)).

Détail du calcul :

$$\begin{aligned} & \text{Production brute} \\ & - \text{consommations intermédiaires} \\ & = \text{Richesse créée brute} \\ & - \text{Dépréciation du capital} \\ & = \text{Richesse créée nette hors subventions} \\ & + \text{subventions sur les produits} \\ & = \text{Valeur ajoutée nette} \\ & + \text{subventions d'exploitation} - \text{taxes et impôt sur le bénéfice} \\ & = \text{Valeur ajoutée nette au coût des facteurs (VANCF) ou revenu avant distribution} \\ & - \text{charges salariales} \\ & - \text{remboursements intérêts} \\ & - \text{charges locatives ou taxes foncières} \\ & = \text{Revenu net des agriculteurs avant impôt} \end{aligned}$$

5.2 Détail des consommations intermédiaires des DROM

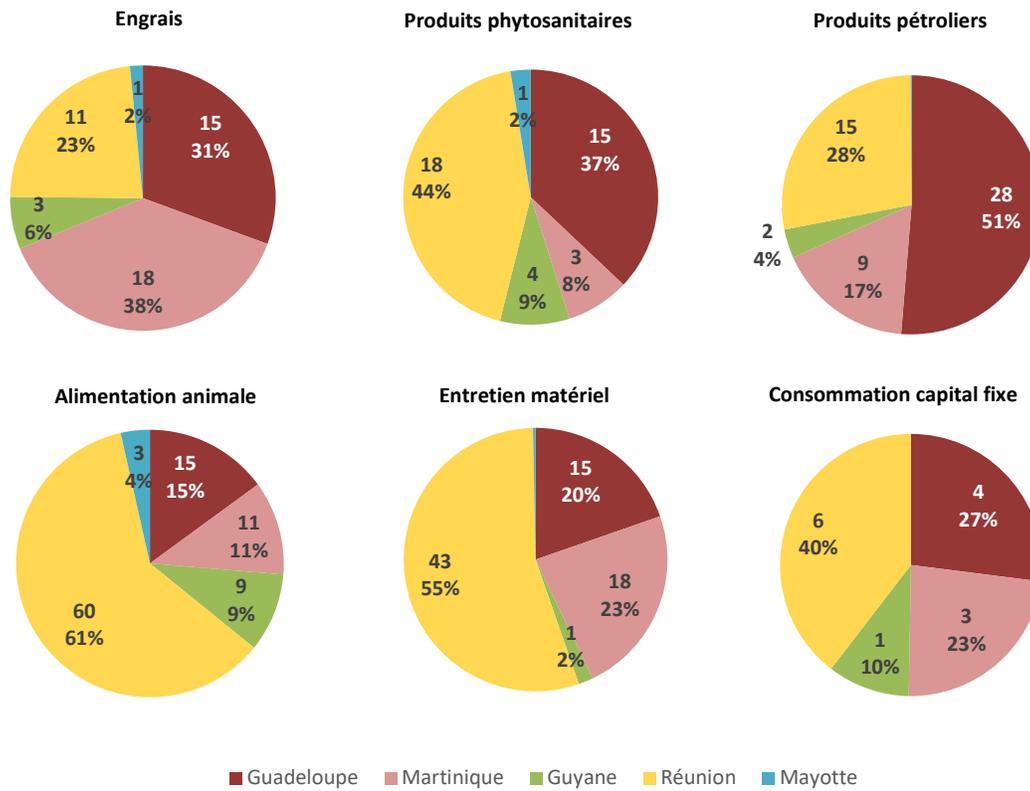


Figure 5 : Répartition de différents postes de consommation entre les DROM (Moyennes 2015-2020, en millions d'euros)

(Source : Agreste - Comptes de l'agriculture / Réalisation : auteur)

5.3 Productivités surfaciques et productivités du travail

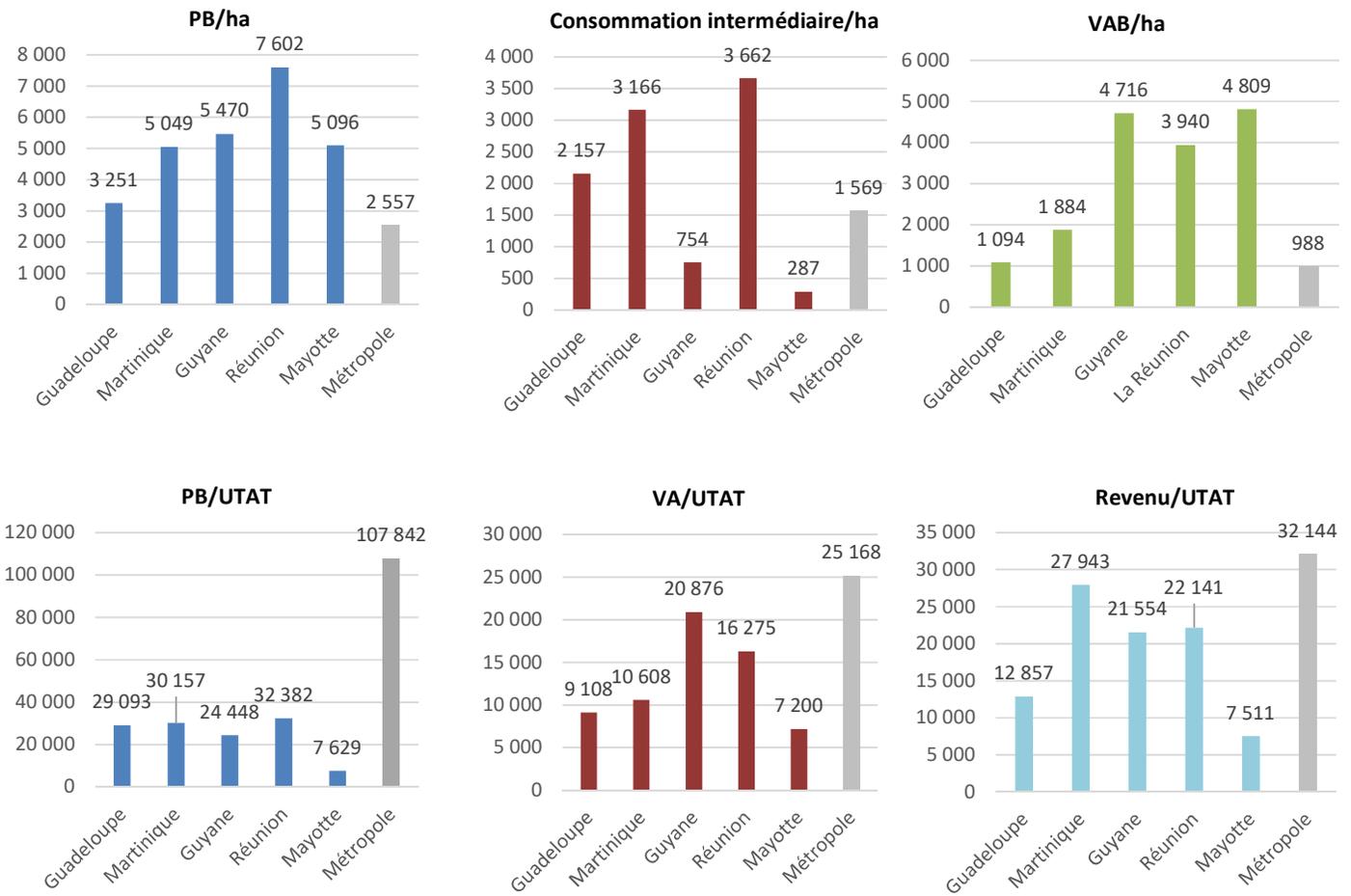


Figure 6 : Comparaison de plusieurs indicateurs de performance entre DROM et métropole (Moyennes 2015-2020)
 (Source : Agreste - Comptes de l'agriculture / Réalisation : auteur)

5.4 Evolutions de la production (en valeur, hors subvention) depuis 2010

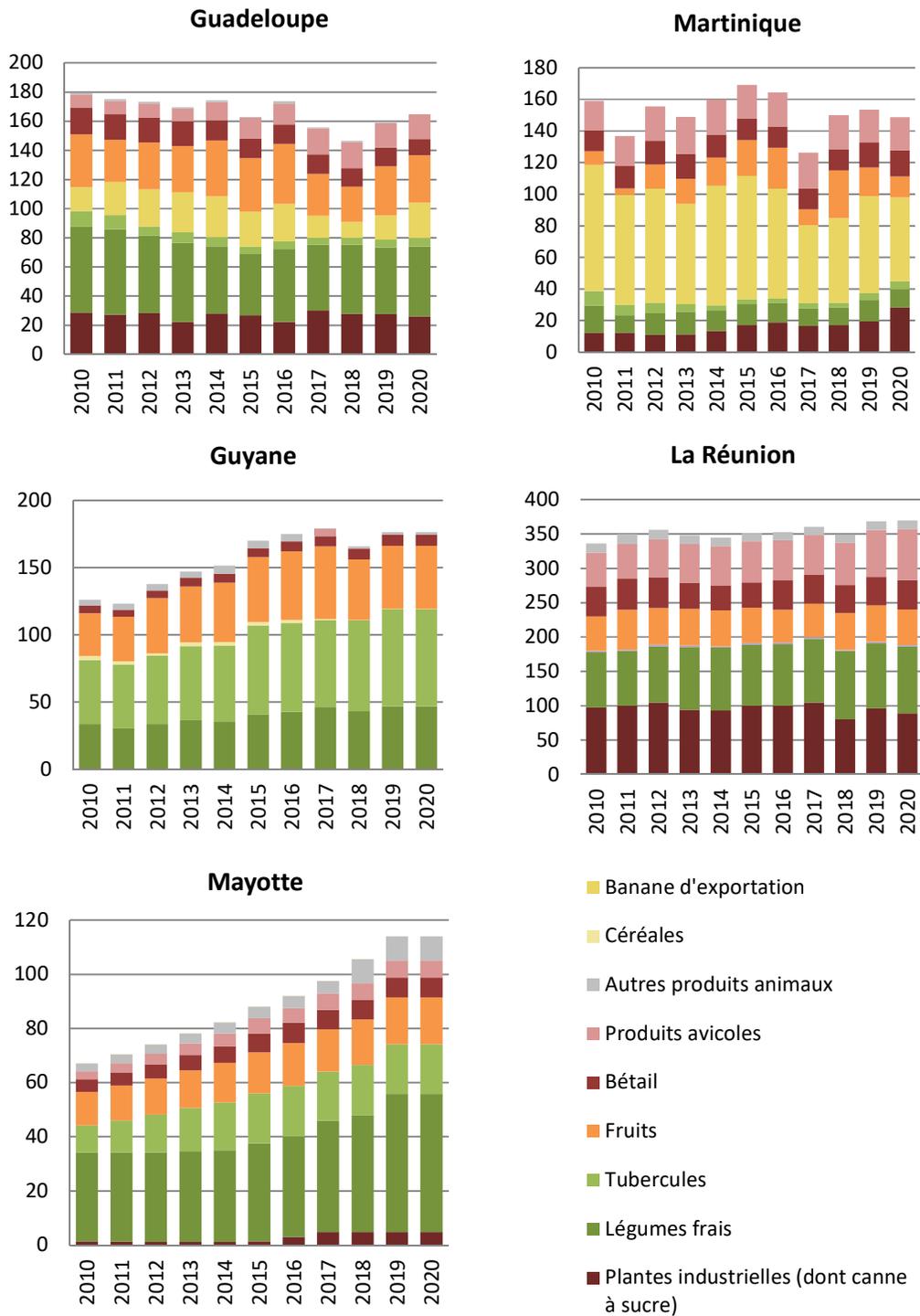


Figure 7 : Evolution des productions agricoles par département et par type de produit
(Source : Agreste - Comptes de l'agriculture / Réalisation : auteur)

5.5 **Evolution de différents résultats économiques et structurels par département depuis 2010**

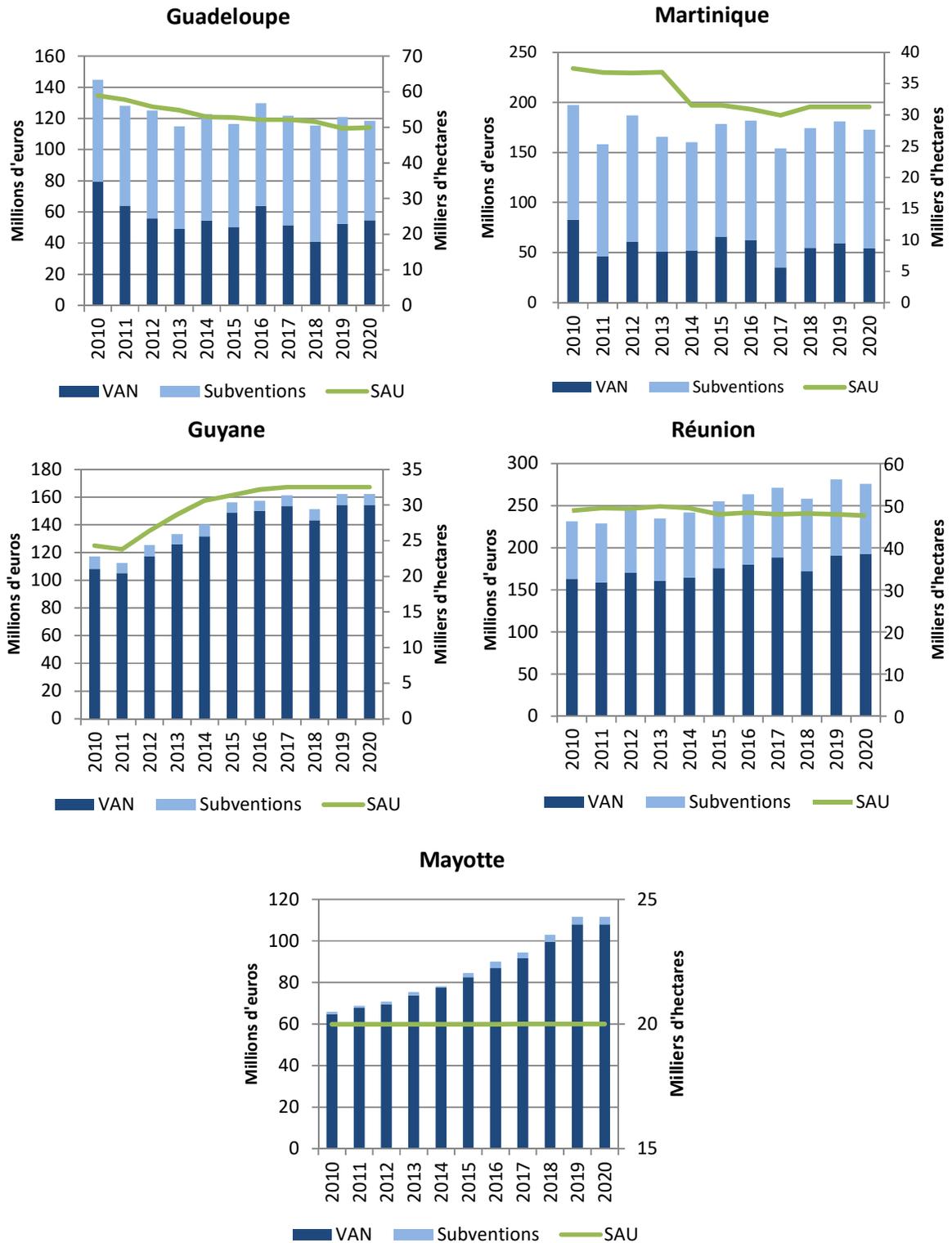


Figure 8 : Evolution de la valeur ajoutée et de la surface agricole utile
(Source : Agreste - Comptes de l'agriculture / Réalisation : auteur)

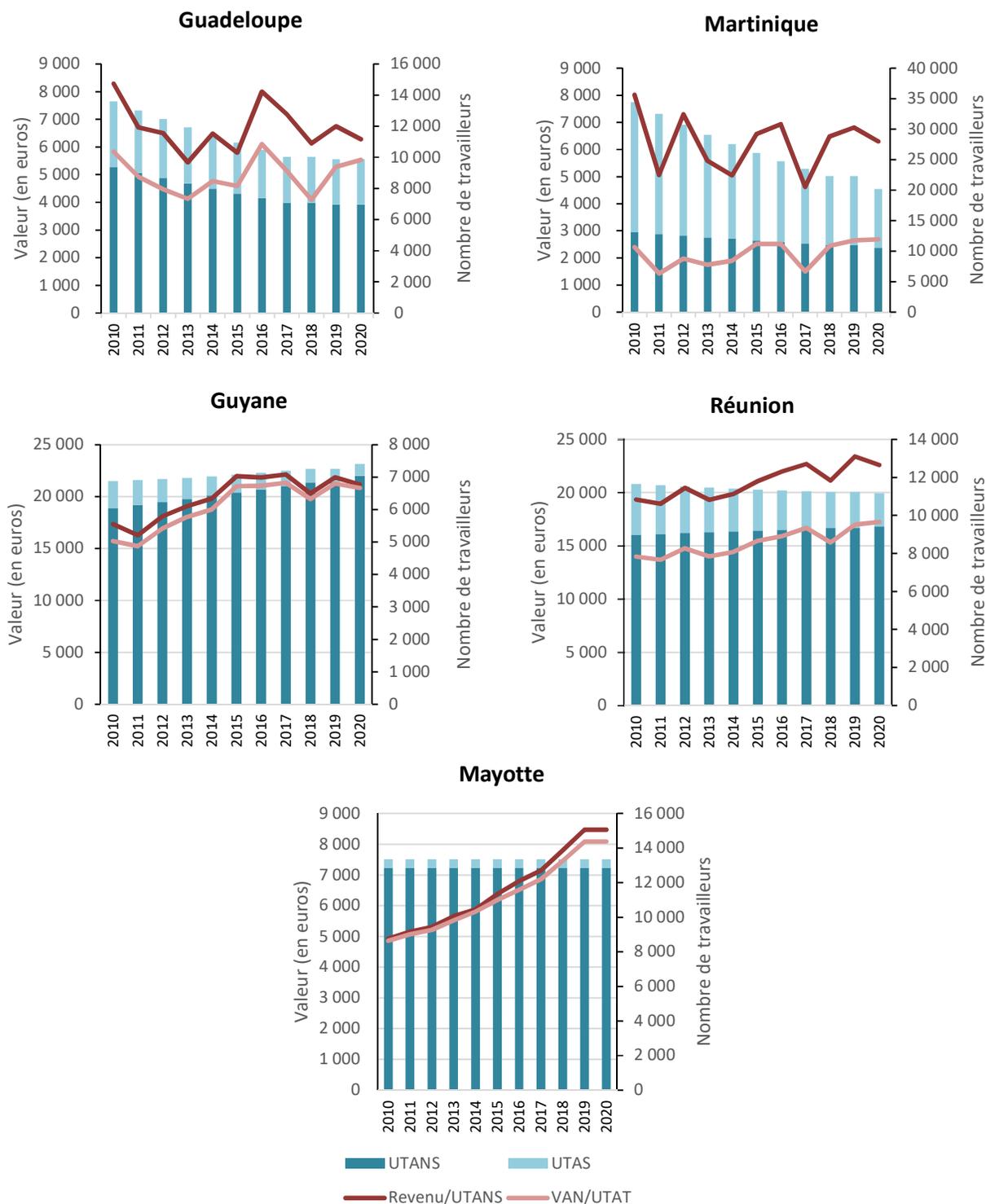


Figure 9 : Evolution du nombre de travailleurs salariés (UTAS) et non-salariés (UTANS), et de la richesse créée par travailleur (UTAT) et du revenu par exploitant/co-exploitant (UTANS)
 (Source : Agreste - Comptes de l'agriculture / Réalisation : auteur)